

## L'ENTRETIEN

### 2022 vient de s'achever. Quel regard portez-vous sur cette année ?

Sophie Borderie : L'année qui vient de s'écouler aura incontestablement marqué un tournant. Si ces dernières années ont révélé les fragilités de notre monde, 2022 aura définitivement levé les moindres doutes sur les grands dérèglements auxquels nous devons faire face. Épisodes climatiques extrêmes, dégâts sur les cultures, incendies, risques sanitaires toujours présents, pénurie d'énergie, inflation, sans oublier la guerre désormais installée aux portes de l'Europe... Tout cela suscite de légitimes inquiétudes mais aussi une prise de conscience ! C'est cette prise de conscience qui nous donne des raisons de croire en notre capacité de rebond.

### Et l'action locale reste un levier pertinent pour y contribuer ?

S. B. : Oui, j'en suis persuadée. Les grandes transitions sont pour la plupart déjà en germe dans nos territoires. Voyez comme le visage du Lot-et-Garonne a changé ces dernières années. Notre collectivité y a largement pris sa part, que ce soit par son action directe avec des investissements propres représentant plusieurs dizaines de millions d'euros chaque année, ou encore par son soutien aux projets portés par l'échelon communal et intercommunal. Le Département, par ses priorités et ses engagements, continuera de répondre présent pour accompagner

les grandes transitions qui prennent racine chez nous.

Le Plan collèges, l'aménagement des 34 hectares de l'Espace naturel du Rieucourt, le renforcement conventionnel de notre partenariat avec Territoire d'énergie 47, la création prochaine d'un parc d'habitat partagé en Lot-et-Garonne, l'achèvement du réseau Très Haut Débit dès 2024... voilà quelques exemples concrets de notre capacité d'action pour relever les grands défis de notre monde.



Malgré le contexte sanitaire et économique, les opérations du Plan collèges s'accroissent, comme ici au collège Chaumié (Agen)

### Pour autant, le contexte pèse-t-il sur les capacités d'intervention du Département ?

S. B. : Le contexte appelle à la prudence et à la raison bien sûr. Les fluctuations sont très importantes, à la hausse comme à la baisse. Ces deux dernières années l'ont prouvé et les élus locaux le savent

parfaitement, les collectivités restent très exposées à des retournements brutaux de situation, et désormais sans aucune marge de manœuvre fiscale pour le Département. Mais les finances départementales sont robustes et c'est pour cela que nous pouvons conforter notre soutien aux communes et intercommunalités, via le FACIL doté de 10 millions d'euros sur 3 ans ou via l'Assistance technique 47.

### Quels seront les grands temps forts de 2023 pour le Conseil départemental ?

SB : J'ai évoqué quelques-uns des projets qui connaîtront

et Solidaire : la création d'un fonds d'épargne citoyen. Le travail est engagé. Le sujet est complexe mais je crois beaucoup en ce projet qui là aussi ouvre des perspectives nouvelles en termes d'implication des habitants et de développement durable de notre territoire.

Cette année sera en outre pour le Département l'occasion de renforcer encore ses actions en direction de la jeunesse, ciblées sur l'autonomie et la citoyenneté. Car préparer l'avenir passe assurément par l'épanouissement des citoyens de demain.

### 2023 sera aussi l'année de la coupe du monde rugby en France...

SB : Absolument ! Et notre Département prendra toute sa part à ce grand rendez-vous. D'ailleurs, qu'il s'agisse de la coupe du monde de rugby ou de la préparation des Jeux olympiques, notre collectivité est déjà très engagée dans la promotion du sport et de ses valeurs, aux côtés du Comité Départemental Olympique et Sportif, des Centres de Préparation aux Jeux, des fédérations et des clubs... Notre territoire a là aussi de beaux défis à relever et nous y sommes prêts !

### Des vœux pour le Lot-et-Garonne en conclusion ?

Plus que des vœux, un engagement renouvelé pour notre Département. Celui de continuer à agir avec la même détermination. Et je souhaite à toutes les forces vives de notre beau territoire, à tous les Lot-et-Garonnais, de voir leurs projets se réaliser.

# FACIL : déposez vos dossiers avant le 28 février 2023 !

**Les modalités du nouveau règlement d'intervention ont été adoptées par l'Assemblée départementale. Les communes et intercommunalités ont jusqu'au 28 février pour déposer leur dossier.**

Ce Fonds unique, décliné en deux enveloppes et dénommé Facil (Fonds d'aide aux communes et intercommunalités lot-et-garonnaises), remplace 16 régimes jusqu'alors destinés exclusivement ou principalement au bloc communal. Une enveloppe de 3 millions d'euros est ainsi prévue au budget 2023 dans le cadre d'une autorisation de programme de près de 10 millions d'euros sur 3 ans. L'effort départemental en faveur du bloc communal est ainsi en hausse de 20%.

## Une évaluation annuelle

13 réunions de proximité avec les élus locaux ont été organisées afin de présenter le cadre d'intervention du FACIL et d'échanger sur les modalités techniques (seuils, montant des subventions, calendrier...).

Suite aux demandes des élus locaux, un bilan de ce nouveau système d'aides sera réalisé dès la première année de mise en œuvre. Les critères d'attribution pourront ainsi être réajustés afin de coller au plus près des attentes des communes.

## Logement

### Partenariat renforcé avec Habitatys

**Afin de répondre aux défis du logement en zone rurale, le Conseil départemental et Habitatys développent leur coopération par un contrat d'objectifs 2022-2027.**

Afin de structurer encore davantage les différentes modalités d'intervention, un contrat « sur mesure » a été établi entre les deux partenaires. Il consiste à fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs sur chacune des thématiques auxquelles sont

## Le calendrier

Afin de laisser le temps aux communes et intercommunalités de s'approprier le dispositif, le délai de dépôt des dossiers au titre de 2023 est **exceptionnellement allongé au 28 février**.

Pour autant, les dossiers pourront être déposés, dès qu'ils sont prêts, tout au long de l'année. Ils seront enregistrés par les services mais seront instruits pour l'année N+1.

## Une Commission dédiée « Solidarités territoriales »

Au-delà des critères, une commission dédiée, composée de membres de tous les groupes politiques de l'Assemblée départementale, se réunira à échéances régulières pour examiner les dossiers et l'attribution des subventions. Elle sera également en charge de l'évaluation du dispositif et des adaptations nécessaires.

### Composition :

- Groupe majorité départementale : Jacques Bilirit, Sophie Borderie, Daniel Borie, Christian Dézalos, Danielle Dhélias, Sophie Gargowitsch, Nicolas Lacombe et Michel Masset
- Groupe 100% Lot-et-Garonne : Julie Castillo, Pierre Chollet, Arnaud Devilliers, Cécile Génovesio et Guillaume Lepers
- Groupe La Dynamique Citoyenne : Christian Delbrel
- Groupe les 47 : Vanessa Dallies

Des échanges constructifs avec les élus locaux lors des réunions territoriales.



# Plan routes et déplacements du quotidien : les premiers enseignements de la concertation

**L'élaboration du Plan « Routes et déplacements du quotidien », qui sera présenté au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, se poursuit. La large consultation menée et les dernières réunions territoriales ont permis de faire émerger des priorités partagées entre tous les acteurs. Autant d'éléments sur lesquels se base dès à présent la Direction des infrastructures pour bâtir la prochaine feuille de route départementale.**

## Les priorités partagées

**1 Entretien du réseau départemental**  
Pour 50 % des communes, l'entretien des chaussées départementales doit être la priorité n°1.

► Toutes les réponses sont en train d'être analysées au travers de l'audit du réseau actuellement mené.

**2 Sécurité**

De nombreuses communes ont souligné des problématiques liées au respect de la limitation de vitesse, que ce soit en ou hors agglomération.

► Tous les secteurs ciblés feront l'objet d'une analyse de la part de la Direction des infrastructures afin de proposer un aménagement adapté en fonction du contexte.

► Poursuite des efforts quant à l'application de la Charte des aménagements en agglomération pour une route partagée entre tous les usagers, démarche innovante en Lot-et-Garonne

**3 Aménagement d'une route départementale en agglomération**

Près de la moitié des communes ont fait remonter des projets d'aménagements, qu'il s'agisse d'opérations linéaires (sur la longueur du bourg) ou d'opérations plus localisées (sécurisation d'un carrefour, réalisation en un point spécifique d'écluses ou de plateaux...).

► Cette remontée des besoins permettra au Département de bâtir un programme d'intervention répondant aux problématiques locales.

**4 Les mobilités douces**

Le sujet des mobilités douces ressort également comme un enjeu majeur chez les Lot-et-Garonnais, qui confirment que l'usage du vélo pourrait être développé sous réserve de disposer d'infrastructures cyclables sécurisées et adaptées aux réalités des déplacements.

► La stratégie départementale est en cours d'élaboration, en lien avec les EPCI, Autorités Organisatrices de la Mobilité. Des ateliers territoriaux à destination des élus locaux seront organisés sur ce sujet fin février.

► Le Conseil consultatif citoyen (CCC) s'est également saisi de ces enjeux et a remis son rapport sur la mise en œuvre des mobilités douces et solidaires.

## LE SLIME47 : UN DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Département a souhaité se doter d'un service complémentaire sur les territoires permettant de repérer et d'accompagner les ménages en situation de précarité énergétique. Le Comité d'expert du CLER (Réseau pour la transition énergétique) a ainsi validé la candidature du Département de Lot-et-Garonne pour le financement d'un Service local d'intervention et de maîtrise de l'énergie (SLIME) sur 3 ans.

Le principe : coordonner la détection des ménages, réaliser un diagnostic sociotechnique à leur domicile, puis les orienter vers les dispositifs et les acteurs adaptés.

Le Département réalisera, chaque année, des diagnostics au domicile des ménages via 2 visites, par des experts, en articulant avec le fonds social d'aide aux travaux pour au moins 20 % des ménages. Un nouveau suivi sera réalisé 1 an après, ainsi qu'une évaluation de l'impact du service sur les ménages bénéficiaires.

## UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE 47

Dans le prolongement des travaux de la Mission d'information et d'évaluation sur la transition écologique et énergétique, le Département et Territoire d'énergie 47 viennent de signer une convention visant à unir leurs compétences.

Grâce à ce partenariat, le Département pourra s'appuyer sur l'expertise de Territoire d'énergie 47 pour atteindre ses objectifs (développement des énergies renouvelables, mobilités durables...), mais également pour sensibiliser et accompagner les territoires qui s'engagent sur le chemin de la transition énergétique, notamment par le biais de l'Assistance Technique Départementale (AT47).

## EN ACTION(S)

23 NOV.



Au Temple-sur-Lot pour ouvrir, aux côtés de Christine Gonzato-Roques et Laurence Lamy, la **conférence participative de Jo Spiegel**.

24 NOV.



Aux 1<sup>ers</sup> États généraux de la forêt, avec les présidents des Landes et de la Gironde, Xavier Fortinon et Jean-Luc Gleyze.

30 NOV.



4<sup>e</sup> et dernière réunion des États généraux des déchets organisés par ValOrizon à Marmande, qui auront permis de sensibiliser aux grands enjeux de la réduction des déchets en Lot-et-Garonne

1<sup>er</sup> DÉC.

Visite aux entreprises participantes de la 9<sup>e</sup> édition de **Firme en Firme**. Encore une belle occasion de faire connaître aux jeunes des métiers porteurs d'avenir sur notre territoire.

2 DÉC.



Au collège Ducos-du-Hauron à Agen, afin de remettre aux élèves le nouveau matériel informatique. Depuis 2015, l'établissement est collège préfigurateur en matière de numérique éducatif.

7 DÉC.



Début du nouveau mandat des **conseillers départementaux jeunes** au Campus numérique. Bon travail à eux !



### Dolmayrac



Le Foyer rural a fait peau neuve, avec notamment une nouvelle scène et des travaux de mises aux normes et d'accessibilité. Cette rénovation a bénéficié de l'Assistance technique départementale (AT 47).

### Saint-Vite



Le nouveau groupe scolaire est désormais opérationnel, avec le regroupement des écoles maternelle, élémentaire et du restaurant scolaire. Un projet d'envergure qui a reçu le soutien financier du Département et de l'Assistance technique départementale (AT 47).

### Fauillet



La chaussée sur la D813 a été renouvelée pour le confort de la conduite, mais surtout la sécurité des utilisateurs. Montant des travaux à la charge du Département : 355 000 €.

### Voie verte Marmande-Casteljaloux



La voie verte prend forme, avec l'ouverture du 1<sup>er</sup> tronçon Samazan/Montpouillan, long de 6 km. Pour la partie située sur le territoire de Val-de-Garonne, le soutien financier du Département s'élève à 300 000 €.

### Tournon-d'Agenais



Débutés fin septembre, les travaux d'aménagement de cheminements sécurisés le long de la D102 et du quartier de la Croix Daniel devraient s'achever mi-février. Le Département a participé à hauteur de 108 000 €.

### Razimet



Après un premier investissement de 3,7 M€ pour calibrer et renforcer la D143 de Villeton à Damazan, la création d'un carrefour giratoire, au lieu-dit Béroy à Razimet, vient finaliser l'itinéraire. Il sécurise les échanges entre la D120 et la D143, pour un montant de 440 000 €.

## Expression des groupes politiques

### GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

À l'aube de cette nouvelle année, les élus du groupe de la Majorité départementale souhaitent adresser à l'ensemble des Lot-et-Garonnais leurs meilleurs vœux.

L'année qui vient de s'écouler fut celle de tous les défis. Tout d'abord avec une pandémie qui s'éternise. Ensuite avec le retour de la guerre aux portes de l'Europe et les conséquences qui en découlent : inflation et crise énergétique. Enfin, le dérèglement climatique, avec des gels tardifs et une canicule hors norme, qui vient impacter lourdement notre agriculture. Tous ces bouleversements frappent en premier lieu les plus fragiles d'entre nous. Dans ce contexte, la Majorité départementale tient le cap de ses engagements pris, avec plus de 80% de notre programme déjà réalisé ou engagé.

L'année 2023 portera avec elle son lot de défis à relever : la situation sanitaire reste préoccupante, la situation économique incertaine, la situation sociale vacillante. Parce que seule l'action nous permettra de collectivement engager les transformations dont notre département a besoin, de protéger les plus fragiles et de répondre aux défis à venir, les élus de la Majorité départementale entendent poursuivre leur action en 2023. Cette année sera celle du démarrage effectif du Plan routes et déplacements du quotidien ainsi que la mise en place du nouveau Fonds d'aide aux communes et intercommunalités, le FACIL.

À chaque Lot-et-Garonnais, nous souhaitons une excellente année 2023.

Majorité départementale  
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9  
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

### GRUPE 100 % LOT-ET-GARONNE

Cette année 2022 s'achève en nous confortant dans notre rôle, celui d'une opposition forte de ses propositions.

Nous sommes notamment à l'initiative de la demande d'une révision des régimes d'aide aux communes, cependant nous pensons que les masses financières proposées par la majorité départementale sont insuffisantes pour répondre aux besoins impérieux des collectivités.

En 2023, nous continuerons sur cette lancée afin que la voix de ceux qui nous ont fait confiance soit entendue.

En vous souhaitant à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2023. Pierre Chollet, président du groupe 100 % Lot-et-Garonne : 05 53 98 52 00 secgenopp.cg47@gmail.com - www.lavenirensemble.net

### GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

En cette période de vœux, notre groupe que peut que souhaiter le meilleur au Lot-et-Garonne, à ses territoires, à ses habitants. Une vie plus douce, plus romantique, plus sereine, plus belle, plus solidaire, plus juste... Sans oublier de chérir notre bien le plus cher qu'est la santé. Oui, très bonne santé à toutes et à tous. On en aura bien besoin pour « combattre » 2023, qui s'annonce déjà comme l'année de tous les dangers. Courage !

Clarisse Maillard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14

### GRUPE LES 47

En cette nouvelle année 2023, encore trop d'incertitude pour nos entreprises et nos citoyens. Il faut continuer de se battre côte à côte avec détermination pour que tous les lot et garonnais puissent vivre confortablement. Ne laissons personne sur le bord de la route. Ces routes que les équipes remettent en état afin de mieux circuler et vivre.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2023  
Vanessa Dallies et Gilbert Dufourg (LES 47) - groupeles47@gmail.com